

UN-REDD
PROGRAMME



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Empowered lives.
Resilient nations.



UN
environment
programme

Rapport de la septième réunion du conseil d'administration

SEPTIÈME RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION (EB-7) DU
PROGRAMME ONU-REDD

17 octobre 2023
Réunion virtuelle

Table des matières

Introduction

Ouverture de la séance

Point 1 de l'ordre du jour: Progrès de l'ONU-REDD et faits marquants de 2023

Point 2 de l'ordre du jour: Perspectives ONU-REDD 2024

Clôture de la réunion

Annexe 1: Liste finale des participants

Annexe 2: Ordre du jour

Introduction

1. Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD) a tenu sa septième réunion du Conseil d'administration le 17 octobre sous un format virtuel (plateforme Zoom). Tous les représentants du Conseil d'administration étaient présents à la réunion.
2. La réunion était présidée par Tim Clairs, conseiller politique et technique principal de l'Équipe climat et forêts du PNUD. La réunion a réuni 33 participants (voir annexe 1). Tous les documents et présentations sont disponibles sur le [site web](#) du Programme ONU-REDD.

Ouverture de la séance

3. Le Président a prononcé quelques paroles de bienvenue reconnaissant les 15 ans du Programme ONU-REDD. Il a souligné que l'objectif de la réunion du Conseil d'administration était d'examiner les progrès réalisés et de fournir des orientations sur la manière dont le Programme ONU-REDD peut s'avérer le plus utile pour continuer à soutenir les pays en 2024, autre année importante pour le programme d'action concernant les forêts et le climat (voir le programme en annexe 2).

Point 1 de l'ordre du jour: Progrès de l'ONU-REDD et faits marquants de 2023

4. Le Président a ouvert la séance en mentionnant son objectif de fournir une mise à jour sur l'avancement général du Programme depuis la dernière réunion du Conseil d'administration, en rapportant les faits marquants de 2023, sur la base de la [mise à jour semestrielle des progrès de 2023](#) précédemment partagée avec le Conseil.
5. Le responsable du programme du Secrétariat de l'ONU-REDD a fourni un résumé synthétique du cadre de résultats de l'ONU-REDD 2025, des modalités opérationnelles et de la situation financière (voir PPT [ici](#), diapositives 3 à 6), en soulignant l'importance grandissante d'atteindre les résultats du Programme dans le contexte de l'urgence climatique. Les quatre résultats interdépendants du Programme constituent un cercle vertueux, le Programme se concentrant sur le soutien à une mise en œuvre à plus grande échelle et à la mobilisation de financements au cours des deux dernières années du cadre de résultats actuel. Ces actions s'appuient sur l'approche robuste de l'ONU-REDD en matière de planification opérationnelle, illustrée par les processus annuels de mise à jour et de présentations de rapports, les réunions du Conseil d'administration et la mobilisation intersessions. L'engagement du Programme en faveur de la transparence et de la responsabilité est illustré par

les rapports financiers présentés sur [le portail du Fonds fiduciaire coopératif-O](#). Le Secrétariat a également pris acte de l'élargissement de la base de donateurs, accueillant la République de Corée et le Royaume-Uni comme nouveaux donateurs du Programme.

6. Le forestier principal de la FAO a partagé les faits marquants de l'exécution d'ONU-REDD 2023, notant l'amplification et l'approfondissement du Programme sur de nombreux fronts (voir PPT [ici](#), diapositives 7 à 11). En 2023, l'ONU-REDD a soutenu activement 24 pays partenaires dans les quatre domaines du cadre de résultats du Programme, notamment en répondant aux demandes croissantes des pays relatives à des questions telles que les options MNV pour l'imbrication et la dégradation des forêts; en aidant les pays à répondre aux exigences de la norme ART-TREES et à accéder à un financement axé sur les résultats via LEAF (Projet Réduction d'émissions des forêts d'Asie); et en les appuyant pour évaluer et améliorer les mesures d'atténuation des CDN dans les secteurs de la forêt et de l'utilisation des terres. Trois nouvelles initiatives ont été lancées en 2023, le partenariat du Forum forestier africain, l'Académie REDD+ 3.0 et l'initiative Accélération de la surveillance innovante des forêts (AIM4F), en complément des initiatives existantes sur la foresterie sociale de l'ASEAN et le commerce durable des forêts dans la région du Bas Mékong.
7. Le travail important du Programme en matière de plaidoyer, de communication et de gestion des connaissances a également été signalé, notamment les échanges de connaissances Sud-Sud, le plaidoyer de haut niveau et les plans de la COP28, ainsi que les liens avec le Partenariat des dirigeants forestiers et climatiques (FCLP).
8. Le Président a remercié les intervenants pour leurs présentations et a invité à poser des questions et à formuler des commentaires d'ordre général.

Commentaires et conseils du Conseil d'administration

9. Le Conseil d'administration a salué les progrès réalisés par le Programme et la valeur qu'il apporte aux niveaux mondial et national, notamment concernant les paiements axés sur les résultats bénéficiant à un plus grand nombre de pays, comme indiqué lors de la réunion et dans les documents de référence, notamment dans le [rapport annuel 2022](#) et la [mise à jour semestrielle des progrès de 2023](#).
10. Les représentants du Conseil d'administration ont souligné l'importance de l'article 5 de l'Accord de Paris, insistant sur la nécessité de garantir que la mise en œuvre de l'article 5 ne soit pas compromise par l'accent mis sur l'article 6, et encourageant le Programme ONU-REDD à poursuivre le dialogue sur cette question.

11. La demande d'un soutien accru de l'ONU-REDD qui garantirait la participation du secteur forestier aux CDN a également été présentée. Le concept de haute futaie à faible déforestation (HFLD) a aussi été signalé comme un domaine qui méritait une analyse et des travaux supplémentaires pour garantir que les financements axés sur les résultats de REDD+ récompensent non seulement les juridictions ayant des taux de déforestation faibles, mais reconnaissent également les zones historiquement conservées.
12. Citant les initiatives de l'ONU-REDD sur la foresterie sociale dans l'ASEAN et le partenariat du Forum forestier africain comme exemples de la manière dont l'ONU-REDD «ne laisse personne de côté», le Conseil a mis en évidence la contribution unique du Programme, apte à s'inspirer des expériences communautaires pour adopter une approche ascendante qui renforce les sauvegardes, les financements et la réflexion en faveur de l'adaptation. Les membres du Conseil d'administration ont exprimé leur intérêt pour l'initiative de l'Académie REDD+, son développement de programmes et sa participation aux laboratoires d'apprentissage pour les spécialistes REDD+.
13. La suggestion apportée par le représentant d'un donateur d'organiser une discussion entre les donateurs sur les synergies et la coordination après la réunion du Conseil d'administration a été soutenue par d'autres donateurs. Le Président a encouragé le dialogue entre les représentants au-delà des réunions du Conseil, approprié en toutes circonstances, indiquant que le Secrétariat est prêt à soutenir de tels dialogues si nécessaire.
14. Le Président a remercié le Conseil pour ses précieuses contributions, garantissant que leurs commentaires seront pris en compte et utilisés à bon escient par le Programme.

Point 2 de l'ordre du jour: Perspectives ONU-REDD 2024

15. Le Président a ouvert la deuxième séance en déclarant que son objectif était de se tourner vers 2024 et, dans cette optique, de commencer à réfléchir à la planification stratégique de la prochaine phase de l'ONU-REDD.
16. Le responsable de la gestion du Programme du PNUE a présenté les perspectives pour 2024 (voir PPT [ici](#), diapositives 12 à 16), notant que le Programme est actuellement engagé dans l'exercice de mise à jour du plan de travail pour 2024 et qu'il fournira un plan de travail actualisé pour examen par le Conseil au début de l'année prochaine. Les résultats quantifiables spécifiques à chaque pays ne sont donc pas encore disponibles, bien qu'il soit prévu que les priorités stratégiques déterminées à partir de 2023 soient réaffirmées, et que certaines orientations stratégiques clés pour 2024 sont clairement identifiées pour le portefeuille d'assistance technique

aux pays, pour la gestion des connaissances mondiales et régionales ainsi que pour les principales campagnes de plaidoyer. Il s'agit notamment d'une assistance technique pour les financements axés sur les résultats et d'une comptabilité juridictionnelle imbriquée. Au niveau géographique, le Programme ciblera de manière concertée les pays pionniers cherchant à obtenir des financements du secteur privé axés sur les résultats, en ajoutant des pays au portefeuille actuel tels que la Bolivie et l'Éthiopie, et en sondant l'intérêt et les opportunités que comporte ce programme pour le Brésil.

17. La campagne de plaidoyer de haut niveau en cours visant à établir un consensus entre la demande et l'offre sur le prix du carbone forestier et les exigences en matière de réductions d'émissions de haute intégrité constituera un axe stratégique des travaux de plaidoyer, de communication et de gestion des connaissances du Programme en 2024. L'échange de connaissances Sud-Sud passera au niveau supérieur grâce à de nouvelles initiatives lancées en 2023: l'Académie REDD+ 3.0 et le partenariat du Forum forestier africain.
18. Le chargé de programme du Secrétariat de l'ONU-REDD a fait le point sur trois étapes à venir pour 2024 (voir PPT [ici](#), diapositive 17). La rotation des membres du Conseil d'administration sera activée en 2024, le suppléant actuel alternant pour siéger en tant que membre, et un nouveau suppléant sera autosélectionné par chaque groupe constitutif. Le Secrétariat poursuivra cette conversation avec les membres du Conseil dans les mois à venir et soutiendra le processus d'autosélection si nécessaire.
19. Au-delà de la phase actuelle de l'ONU-REDD 2021-2025, le Secrétariat a également mentionné la planification stratégique qui sera effectuée avec le Conseil d'administration en 2024 dans le but de définir la manière dont le Programme pourra être le plus utile pendant la seconde moitié de la décennie, afin d'atteindre l'objectif 2030 – la contribution pleinement réalisée des forêts à l'atténuation du changement climatique de l'Accord de Paris.
20. Cet effort de planification stratégique sera complété par des efforts continus de mobilisation des ressources dans le but de garantir des ressources durables à long terme, afin que le Programme puisse répondre à l'évolution de la demande et des besoins des partenaires.
21. Le Président a remercié les intervenants d'avoir encadré les discussions et a invité les participants à fournir des commentaires.

Commentaires et recommandations du Conseil

22. Au regard des priorités d'assistance technique pour 2024, l'orientation stratégique a été bien accueillie, en particulier en ce qui concerne l'importance d'aider les pays à accéder aux paiements axés sur les résultats, d'associer les réalisations au niveau des pays aux activités régionales et au plaidoyer mondial en faveur d'une multiplication des synergies et des enrichissements mutuels, et de renforcer l'intérêt pour les activités de développement des capacités mondiales et régionales.
23. Les participants se sont également intéressés à la manière dont l'ONU-REDD devrait interagir avec le FCLP (Partenariat des dirigeants forestiers et climatiques) dans le futur, à savoir, comment relier le soutien de l'ONU-REDD aux mêmes pays du FCLP, et à l'appel lancé par le FCLP en faveur de mécanismes supplémentaires d'assistance technique.
24. Concernant les priorités stratégiques pour la prochaine phase du Programme, les représentants du Conseil ont signalé un certain nombre de domaines importants auxquels l'ONU-REDD apporterait son soutien aux pays:
 - a. aligner les flux financiers;
 - b. moyens d'évaluer et d'identifier les options permettant d'améliorer le rapport coût-efficacité des politiques et mesures REDD;
 - c. mobiliser des financements initiaux supplémentaires;
 - d. fournir des conseils neutres sur les multiples méthodologies des différents programmes de financement axés sur les résultats afin d'aider les pays à faire leurs choix;
 - e. choisir des options pour évoluer vers la «reconnaissance réciproque» des méthodologies nationales et des normes internationales;
 - f. accéder aux paiements axés sur les résultats pour REDD+ et au paiement pour les résultats en vertu de l'article 5;
 - g. entreprendre un examen de la mise en œuvre de REDD+ au niveau infranational;
 - h. contribuer à l'élaboration de définitions du concept de haute intégrité du côté de l'offre et lier l'interprétation de ce terme et les feuilles de route en vue d'une notion commune de cette notion;
 - i. analyser les options permettant de saisir la pleine valeur des forêts et élaborer une feuille de route stratégique à long terme pour gérer les forêts en vue d'obtenir des avantages en matière de carbone et en dehors du carbone.
25. Le Conseil a souligné la nécessité de maintenir l'accent sur le soutien aux peuples autochtones, de garantir le respect des garanties, ce qui inclut les aspects non liés au carbone et les groupes importants comme les femmes et les jeunes, et de créer des systèmes financiers pour que les peuples autochtones soient des partenaires directs. Le rôle continu que l'ONU-REDD devrait jouer

dans le soutien à la société civile a été souligné, en particulier l'importance de mettre en relation les gouvernements aux communautés locales et l'avantage comparatif de l'ONU-REDD dans ce domaine. Le Conseil d'administration a souligné l'importance de l'Académie REDD+ en tant qu'outil permettant de renforcer également les capacités des peuples autochtones, des communautés locales et de la société civile.

26. Un représentant du Conseil d'administration a proposé d'entreprendre une enquête sur le Programme ONU-REDD pour éclairer la prochaine phase de l'ONU-REDD et déterminer comment traiter certains problèmes liés à la collaboration diligente de trois organisations des Nations Unies, tout en aidant les pays dont les axes d'intervention et les critères diffèrent. Une évaluation à mi-parcours pour éclairer le processus de planification stratégique de l'ONU-REDD après 2025 a également été mentionnée par le Conseil d'administration.

Clôture de la réunion

27. Le Président a remercié le Conseil d'administration pour ses commentaires substantiels et a noté que ceux-ci guideront l'orientation du Programme ONU-REDD en 2024 et au-delà. Les contributions fournies par le Conseil alimenteront, d'une part, le plan de travail actualisé pour 2024 pour l'assistance technique – que l'ONU-REDD partagera avec le Conseil au début de l'année prochaine, et d'autre part, les commentaires à plus long terme influenceront l'orientation de la réflexion stratégique du Programme pour la phase 2025-2030 – sur laquelle nous reviendrons en temps utile pour en discuter avec le Conseil d'administration en 2024. Le Président a ensuite clôturé la réunion virtuelle du Conseil d'administration.

Annexe 1: Liste des participants

		Nom/Titre	Pays, agence ou circonscription	Désignation EB
1	M.	Rijatahiana Haingomanantsoa Chef de département, Développement de la Stratégie REDD+	Madagascar	Membre Afrique
2	Mme	Roselyn Fosuah Adjei Directeur, Changement climatique, Coordinateur national REDD+, Commission des forêts	Ghana	Suppléant Afrique
3	M.	Shankar Adhikari Sous-secrétaire, Centre de mise en œuvre de REDD, Ministère des forêts et de l'environnement	Népal	Membre AP
4	Mme	Laksmi Dhewanthi Directeur général du changement climatique, Ministère de l'environnement et des forêts	Indonésie	Suppléant AP
5	Mme	Yulia Suryanti Directeur de l'atténuation du changement climatique, Ministère de l'environnement et des forêts	Indonésie	Suppléant AP
6	Mme	María Teresa Becerra Chef du Bureau des affaires internationales, Ministère de l'environnement et du développement durable (MADS)	Colombie	Membre LAC
7	M.	Jerson Leonardo Gonzalez Umaña Bureau des affaires internationales, MADS	Colombie	Membre LAC
8	M.	Rubén Dario Guerrero Useda Direction des forêts, de la biodiversité et des services écosystémiques, MADS	Colombie	Membre LAC
9	Mme	Constanza Troppa Responsable de la conservation des écosystèmes forestiers et xérophytes, Société nationale forestière (CONAF)	Chili	Suppléant LAC
10	Mme	Dolores 'Lola' Cabnal Réseau de femmes autochtones sur la biodiversité d'Amérique latine et des Caraïbes (RMIB-LAC) Área de Incidencia, Asociación Ak'Tenamit	Organisation des peuples autochtones	Observateur permanent
11	M.	Gustavo Sanchez Valle Président du Conseil directeur, Red Mexicana de Organizaciones Campesinas Forestales (Red MOCAF)	Organisation de la société civile/ Communautés locales	Observateur permanent
12	M.	David Ganz Directeur général The Center for People and Forests (RECOFTC)	Organisation de la société civile (OSC)	Observateur suppléant
13	M.	Leif John Fosse Conseiller principal, Initiative internationale norvégienne pour le climat et les forêts (NICFI)	Norvège	Membre
14	Mme	Vania Dietrichson Conseiller, Département du climat et de l'environnement, Section des forêts, Agence norvégienne de coopération pour le développement (Norad)	Norvège	Membre

Report of the Seventh Executive Board Meeting, 17 October 2023

15	M.	Keith Anderson Conseiller en politique forestière et climatique, Office fédéral de l'environnement (OFEV), Division des forêts	Suisse	Membre
16	M.	Pierre-André Cordey Chef adjoint, Climat, RRA, Section Environnement Direction du développement et de la coopération (DDC)	Suisse	Membre
17	Mme	Lindsay Mansfield Conseiller politique principal, LEAF, Unité des forêts internationales (ESNZ et FCDO)	Royaume-Uni	Membre
18	Mme	Fiona Stringer Gestionnaire de programme principal et conseiller politique, équipe REDD+, Unité des forêts internationales (ESNZ et FCDO)	Royaume-Uni	Membre
19	Mme	Ayumi Ono Directeur adjoint, Bureau de coopération forestière internationale, Agence forestière	Japon	Suppléant
20	Mme	Woori Lee Directeur adjoint, Division des ressources forestières mondiales, Service coréen des forêts	Corée	Suppléant
21	M.	Soo-hwan Kim Chargé de programme, Division des ressources forestières mondiales, Service coréen des forêts	Corée	Suppléant
22	M.	Tim Clairs Conseiller politique et technique principal pour le climat et les forêts, Climate Hub	PNUD (Directeur)	Membre
23	M.	Josep Garí Conseiller principal en politiques	PNUD	Suppléant
24	Mme	Elsbeth Halverson Conseillère pour les programmes et les partenariats	PNUD	Suppléant
25	Mme	Serena Fortuna Forestier principal, chef d'équipe REDD+	FAO	Suppléant
26	M.	José Carlos Fernández Consultant international en politique et économie REDD+	FAO	Suppléant
27	M.	Gabriel Labbate Chef d'équipe au niveau mondial, ONU-REDD Chef de l'unité d'atténuation des changements climatiques	PNUE	Suppléant
28	M.	Steven Swan Agent de gestion de programme	PNUE	Suppléant
29	Mme	Assia Sidibe Conseiller en fonds communs, Bureau des fonds fiduciaires multipartenaires	Fonds fiduciaire coopératif	Ès qualités
30	Mme	Bertha Ormeno Gestionnaire de portefeuille, Bureau des fonds fiduciaires multipartenaires	Fonds fiduciaire coopératif	Ès qualités
31	M.	Mario Boccucci Chef du Secrétariat de l'ONU-REDD	ONU-REDD Secrétariat	Secrétariat
32	Mme	Mihaela Secieru Agent de gestion de programme	ONU-REDD Secrétariat	Secrétariat

Report of the Seventh Executive Board Meeting, 17 October 2023

33	M.	Chandra Manalu Agent de gestion de programme	ONU-REDD Secrétariat	Secrétariat
----	----	---	-------------------------	-------------

Annexe 2: Programme

Horaires	Session
13 h 30	Connexion (début à 13 h 30 CET). Début officiel de la réunion: 14 h 00 CET
14 h 00	Mot de bienvenue et introduction du Président du Conseil d'administration (M. Tim Clairs, conseiller politique et technique principal, Climat et forêts, PNUD)
14 h 05	<p>Partie 1: <u>Progrès de l'ONU-REDD et faits marquants de 2023</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation sur les progrès cumulés de l'ONU-REDD, notamment les points importants de 2023 (Mme Mihaela Secieru et Mme Serena Fortuna) • Commentaires et discussion avec le Conseil d'administration • Conclure
14 h 55	<p>Partie 2: <u>Perspectives de l'ONU-REDD 2024</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation sur les perspectives de l'ONU-REDD jusqu'en 2024, incluant l'alternance du Conseil d'administration (M. Steven Swan et Mme Mihaela Secieru) • Commentaires et discussion avec le Conseil d'administration • Conclusion
15 h 40	Synthèse et réflexions finales (M. Clairs)
15 h 45	Clôture de la réunion